

FCPR Arkéa Cap'Atlantique

REPORTING LABEL RELANCE

30 juin 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Nom de la société de gestion	Arkéa Capital
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	FCPR ARKEA CAP'ATLANTIQUE
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	Parts A : FR001400E6X8 / Parts B : FR001400E6Y6 / Parts C : FR001400E6Z3
Code LEI (si disponible)	969500KMDN0IIEGF5418
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, diversifié, private equity, fonds de fonds...)	Private Equity
Type de véhicule juridique	FCPR

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DYNAMIQUE DE COLLECTE	
Encours (actif net) au 30 juin 2024 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	24 411 581,65 euros
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023)	10 075 625,3 euros (100,47 % de l'actif net du 31/12/2023)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024 (année 2024)	15 371 859,1 euros (61,91% de l'actif net du 31/12/2024)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2024 et le 30/06/2025	-203 148,00 euros (0,83% de l'actif net du 30/06/2025)
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	84,10%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	84,10%
Régime d'investissement (1 ou 2)	2

CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	16
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	12
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	4
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024	13
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2024 et le 30/06/2025	3
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	ORIONIS INVEST, HIPHONE, OCELLIS GROUPE, ARMOR HOLDING, AMARRIS HOLDING, DELTA DORE, POSEIDON, ALIZE, TDM, NEW ALLIANCE DES ENERGIES, GROUPE GRAND OUEST, COAXIS INVEST, AKRIS GROUPE, PENN AR VILIN, H HOLDING.
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	63%
Dimension territoriale	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France.	3531
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC. (I)	Bretagne : 963 Nouvelle Aquitaine : 1067 Pays de la Loire : 833 Ile de France : 354 Auvergne-Rhône-Alpes : 314
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région	Bretagne : 3 984 810 € Nouvelle aquitaine : 5 999 995 € Pays de la Loire : 4 806 298 € Ile de France : 2 785 038 € Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 000 €

(I) Les régions d'emploi correspondent à la région d'activité de l'entreprise.

FCPR Arkéa Cap'Atlantique

REPORTING LABEL RELANCE

30 juin 2025

CRITÈRES ESG																																																					
Nom du label ESG attribué au fonds par ailleurs (le cas échéant)	NC																																																				
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100% de l'encours investi a fait l'objet d'une analyse ESG et d'une recherche de controverses pré-investissement, soit 84,3% de l'AN au 30/06/2025.																																																				
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	<u>Indicateurs suivis :</u> Au titre du label Relance, le Fonds Arkéa Cap Atlantique respecte trois séries d'obligations : a) Des obligations relatives à la stratégie d'investissement et à la politique d'engagement actionnarial ; b) Des obligations transversales tenant à la réalisation de due diligences ESG et au suivi de cibles ESG, sous forme de note ou d'indicateurs ; c) Des obligations portant sur la société de gestion de l'OPC labellisé. Le Fonds suit un nombre d'indicateurs ESG (Environnement, Social et Gouvernance) : - Critères environnementaux : adoption de mesures favorables à la transition écologique ; exclusion des activités liées au charbon : activités d'extraction de charbon ou de production d'énergie à partir de charbon des activités d'exploitation de pétrole et/ou de gaz (extraction, raffinage, production) et activités de développement de pipelines ou de capacité de terminaux GNL. - Critères sociaux : existence de dispositifs de partage de la valeur avec les salariés (par exemple : plan d'actionnariat salarié, plan d'attribution d'actions gratuites, intéressement, participation, plans d'épargne salariale, etc.) et de mesures sociales, notamment de création et de préservation de l'emploi, de formation, d'inclusion et de santé-sécurité des salariés - Critères de gouvernance : adoption de meilleures pratiques de gouvernance (par exemple mise en place d'un comité de rémunération, d'audit, présence d'administrateurs indépendants, pactes d'actionnaires, etc.) et respect de l'égalité femmes-hommes (présence de femmes aux postes de direction, actions visant à promouvoir la parité, etc.)																																																				
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	Arkéa Capital, la société de gestion, a réalisé du 17 février au 18 avril 2025 une campagne de collecte de données extra-financières auprès des participations en portefeuille au 31/12/2024. Le taux de participation à cette campagne de reporting ESG 2024 a été de 85%. Chaque indicateur a été calculé sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées. Les indicateurs synthétiques du portefeuille sont calculés sur la base d'une moyenne arithmétique ne prenant pas en compte la pondération des actifs. Les informations présentées dans ce reporting ont été communiquées sur une base déclarative et n'ont pas fait l'objet de vérifications par un tiers. Les données peuvent donc présenter des marges d'incertitude variables. <table><tr><th>Données sociales</th><th>2024</th><th>Taux de réponse</th></tr><tr><td>Création nette d'emplois</td><td>202</td><td>77%</td></tr><tr><td>Part de la masse salariale consacrée au budget formation</td><td>1%</td><td>38%</td></tr><tr><td>Taux de fréquence des accidents du travail</td><td>15</td><td>77%</td></tr><tr><td>Mise en place de mécanismes de partage de la valeur</td><td>80%</td><td>77%</td></tr><tr><td>Part des femmes dans la population de cadres</td><td>36%</td><td>54%</td></tr><tr><td>Part des femmes au Comité de direction</td><td>20%</td><td>85%</td></tr><tr><td>Données environnementales</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Part des participations ayant réalisé un bilan carbone complet</td><td>64%</td><td>85%</td></tr><tr><td>Mise en oeuvre d'initiatives pour réduire les émissions de GES</td><td>45%</td><td>85%</td></tr><tr><td>Initiatives de réduction des consommations énergétiques</td><td>90%</td><td>77%</td></tr><tr><td>Mise en place d'une démarche d'éco-conception</td><td>44%</td><td>69%</td></tr><tr><td>Mise en place d'actions pour préserver les ressources</td><td>44%</td><td>69%</td></tr><tr><td>Données de gouvernance</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Présence d'un administrateur indépendant</td><td>0%</td><td>85%</td></tr><tr><td>Examen de la RSE au Comité de direction ou au CA au moins une fois par an</td><td>80%</td><td>77%</td></tr><tr><td>Part des femmes dans les conseils de surveillance ou d'administration</td><td>19%</td><td>77%</td></tr></table>		Données sociales	2024	Taux de réponse	Création nette d'emplois	202	77%	Part de la masse salariale consacrée au budget formation	1%	38%	Taux de fréquence des accidents du travail	15	77%	Mise en place de mécanismes de partage de la valeur	80%	77%	Part des femmes dans la population de cadres	36%	54%	Part des femmes au Comité de direction	20%	85%	Données environnementales			Part des participations ayant réalisé un bilan carbone complet	64%	85%	Mise en oeuvre d'initiatives pour réduire les émissions de GES	45%	85%	Initiatives de réduction des consommations énergétiques	90%	77%	Mise en place d'une démarche d'éco-conception	44%	69%	Mise en place d'actions pour préserver les ressources	44%	69%	Données de gouvernance			Présence d'un administrateur indépendant	0%	85%	Examen de la RSE au Comité de direction ou au CA au moins une fois par an	80%	77%	Part des femmes dans les conseils de surveillance ou d'administration	19%	77%
Données sociales	2024	Taux de réponse																																																			
Création nette d'emplois	202	77%																																																			
Part de la masse salariale consacrée au budget formation	1%	38%																																																			
Taux de fréquence des accidents du travail	15	77%																																																			
Mise en place de mécanismes de partage de la valeur	80%	77%																																																			
Part des femmes dans la population de cadres	36%	54%																																																			
Part des femmes au Comité de direction	20%	85%																																																			
Données environnementales																																																					
Part des participations ayant réalisé un bilan carbone complet	64%	85%																																																			
Mise en oeuvre d'initiatives pour réduire les émissions de GES	45%	85%																																																			
Initiatives de réduction des consommations énergétiques	90%	77%																																																			
Mise en place d'une démarche d'éco-conception	44%	69%																																																			
Mise en place d'actions pour préserver les ressources	44%	69%																																																			
Données de gouvernance																																																					
Présence d'un administrateur indépendant	0%	85%																																																			
Examen de la RSE au Comité de direction ou au CA au moins une fois par an	80%	77%																																																			
Part des femmes dans les conseils de surveillance ou d'administration	19%	77%																																																			
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 31/12/2024) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	Note ESG : Non applicable (Aucune participation en portefeuille au 31/12/2023 ; campagne de collecte des données extra-financières réalisée du 19 février au 26 avril 2024 par Arkéa Capital)																																																				
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	Non applicable																																																				
Actions engagées depuis le 31/12/2024, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte)	Nouvelle campagne de collecte de données extra-financières auprès des participations en portefeuille au 31/12/2024. Les porteurs de parts peuvent également trouver l'information relative aux critères ESG pris en compte par Arkéa Capital dans sa stratégie d'investissement et sa politique d'engagement actionnarial sur son site internet https://www.arkea-capital.com/fr/notre-demarche																																																				